

Avis d'appel public à la concurrence

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

**Rénovation thermique et remise aux normes fonctionnelles du gymnase
de Saint-Chély d'Apcher**

Types de prestations - objet du marché - procédure de passation :

Prestations de services - Marché de maîtrise d'œuvre (mission de base avec EXE) pour la rénovation thermique et remise aux normes fonctionnelles du gymnase de Saint Chély d'Apcher

Marché passé en procédure adaptée ouverte dans le respect des dispositions des articles L2123-1 1°) et R2123-1 1°) du Code de la commande publique.

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE SAINT CHELY D APCHER

67 rue Théophile Roussel

48200 SAINT CHELY D APCHER

Tél : 04.66.31.00.67. – Courriel : mairie@stchelydapcher.fr

Représentée par Madame Christine HUGON, Maire

Numéro SIRET : 21480140900019

Correspondant : M. Laurent AUBERY, Directeur Général des Services

Tél : 04.66.31.38.53 – Courriel : laurent.aubery@stchelydapcher.fr

Assistant Maitre d'Ouvrage :

SELO LOZERE AMENAGEMENT

14 Boulevard Henri Bourrillon 48000 MENDE

Tél : 04 66 65 60 22 – Mail : selo@france48.com

Représentée par M. Roger CRUEYZE, Directeur Général

Numéro SIRET : 31413963500069

Classification CPV : 71000000-8

Lieu d'exécution : SAINT CHELY D APCHER 48200

Caractéristiques principales : Le gymnase municipal, équipement emblématique de la Ville de Saint Chély d'Apcher, est entré en service dans les années 1970.

L'opération visée consiste à procéder à la remise en ordre énergétique, à la mise en accessibilité PMR et au réaménagement fonctionnel du bâtiment pour une meilleure utilisation de la part de ses nombreux usagers : scolaires (écoles, collèges et lycées), différents clubs sportifs, les aînés, en entraînements ou compétitions officielles (plusieurs sports évoluant en National). Il est en outre envisagé une extension, côté terrain.

Description succincte : Le mandataire sera obligatoirement un architecte. Il est interdit aux candidats de présenter une candidature comme mandataire et une ou plusieurs autres candidatures en tant que membre du groupement.

Montant prévisionnel de l'enveloppe affectée aux travaux : 2 200 000 € H.T.

Marché alloti : non

Décomposition en tranches : Non

Variantes facultatives/obligatoires : Non

Technique d'achat : sans objet

Durée du marché : 18 mois (hors année de parfait achèvement).

Date prévisionnelle de commencement de la prestation : avril 2022

Conditions relatives au marché :

- **Modalités essentielles de financement et de paiement** : Le financement du marché est assuré par la collectivité et subventions publiques. Les prestations seront rémunérées par virement dans le délai de 30 jours.
- **Prix** : marché à prix ferme, global, forfaitaire et actualisable.
- **Langue**: française
- **Monnaie**: Euro
- **Présentation des offres par catalogue électronique** : interdit

Forme juridique – nature du candidat : Candidat seul, ou groupement d'entreprises conjointes avec mandataire solidaire. Compétences pluridisciplinaires en matière d'architecture (architecte DPLG inscrit à l'ordre des architectes), d'ingénierie (bureau d'études techniques pluridisciplinaire en structure, thermique, acoustique, fluides, électricité), un économiste de la construction.

Réduction du nombre de candidat : non

✓ **Pièces à fournir à l'appui de la candidature : (voir détail dans le Règlement de Consultation)**

✓ **Critère d'analyse des candidatures :**

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle (profession réglementée)
- Capacité économique et financière
- Capacité professionnelle et technique
(Voir détail dans le RC)

✓ **Critères d'analyse des offres :**

Le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères pondérés de sélection suivants :

Critère n°1 : 20% références et compétences des intervenants (voir détail dans le RC)

Critère n°2 : 40% note méthodologique décomposée en 3 sous critères : la compréhension des enjeux ; l'organisation de l'équipe pour chacune des phases normalisées ; la proposition de calendrier optimisé/argumenté (voir détail dans le RC)

Critère n°3 : 40% prix

Le pouvoir adjudicateur a la libre faculté de négocier ou non. Il pourra engager une négociation sur tout élément de l'offre avec trois candidats y compris en cas d'infructuosité de la procédure. (cf art 2.1 du RC)

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de remise des offres finales.

Obtention des dossiers : Le Dossier de Consultation des Entreprises est téléchargeable sur le site du profil acheteur : www.e-marchespublics.com

Date et heure limite de remise des candidatures et des offres : le vendredi 11 mars 2022 à 17h00

Les dossiers de candidature et offre devront être remis, avant la date et heure fixées ci-dessus, par les candidats, **impérativement par la voie dématérialisée (électronique)**, sur le site du profil acheteur : www.e-marchespublics.com

Renseignements complémentaires : Accès électronique à l'information et demande de renseignements : <http://www.e-marchespublics.com>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes

16 Avenue Feuchères 30 000 NIMES - Tel : 04 66 27 37 00

AVIS ENVOYE A LA PUBLICATION : le mardi 08 février 2022